



Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DU 8 JUIN 2006

Après la révolte des syndicats le 20 avril dernier contre certaines pratiques utilisées par la direction pour la tenue des réunions paritaires, les CAP se sont déroulées le 8 juin 2006 dans des conditions déplorables.

Nous avons assisté à un simulacre de négociation sans précédent. Le roi et sa cour ont imposé leurs choix sans écouter la moindre proposition des représentants du personnel, même si elle était autant pertinente et étayée que la leur, voir plus.....

Cette mascarade de concertation ne peut qu'être dénoncée et il faut que le personnel sache que la grande majorité des promotions est accordée au SDIS non pas selon les qualités du personnel et son ancienneté, ses efforts de formation, sa réussite au concours ou examens professionnels notamment pour les agents en fin de carrière, mais selon des critères qui nous échappent.

Aucune écoute n'est possible au sein des CAP du SDIS.

Tout cela laisse perplexe et le rôle des représentants du personnel que nous sommes se résume à assister à une parodie de concertation au sein de ces instances paritaires.

Nous vous apporterons une information plus complète rapidement sur la manière dont les nominations sont intervenues lors de la dernière réunion.